PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 18 janvier 2016 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es) :

Messieurs Yves Barrette, Bernard Rousselle et Laurent Patenaude, conseillers ainsi que mesdames France Quintin Blum et Catherine Cardinal, conseillères, sous la présidence de monsieur le maire, Luc Mercier.

Sont aussi présents : la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Michèle Bertrand, le directeur incendie, Noël Dupasquier ainsi que deux (2) citoyens.

Monsieur Alexandre Provost, conseiller est absent.

1. Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

16-01-27 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
- 3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016
- 4. Rapports des comités
 - Service de sécurité incendie
 - Départ de deux (2) pompiers, messieurs Éric Prud'homme et Keven Desrosiers
- 5. Période de questions
- 6. Présentation des comptes et engagements de crédits (Entretien du Pavillon 135,00 \$)
 - Aide financière installation septique dossier no. 2015-11 (21 047,32 \$) et no. 2015-21 (19 708,06 \$)
- 7. Affaires nouvelles
 - Avis de motion d'un règlement d'emprunt pour le programme « Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) – Rang Sainte-Marie, tronçon 3-6 »
 - Avis de motion d'un règlement de répartition des coûts pour des travaux d'entretien du C.E. Branche 30 de la Rivière du Sud
 - Demande de la Commission Scolaire des Hautes Rivières
 - Installation d'un défibrillateur au Pavillon des loisirs
 - Budget et mise en œuvre du projet de communication du Circuit de mobilité active
 - Recommandation à la CPTAQ concernant un 30 cm additionnel de remblais pour la Ferme L & M Patenaude
 - Recommandation de partage pour une entente avec la municipalité de Saint-Sébastien (carrière/sablière)
- 8. Divers
- 9. Deuxième période de questions
- 10. Clôture de l'assemblée
- 11. Levée de l'assemblée

Monsieur Laurent Patenaude déclare ses intérêts sous le point de la CPTAQ.

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en gardant le point Divers ouvert.

16-01-28 3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 et d'apporter des corrections à la résolution 16-01-25 comme suit :

... « Histoire de nos racines » et « Saint-Jean en mouvement : 350 ans d'histoire »...

4. Rapports des comités

Service de sécurité incendie - Noël Dupasquier

Monsieur Noël Dupasquier, directeur du SSI mentionne qu'il y a cinq (5) candidats jusqu'à présent inscrits au programme de Premiers répondants. Il confirme également le départ de deux (2) pompiers volontaires de la Caserne, messieurs Éric Prud'homme et Keven Desrosiers. Il donne le rapport d'intervention pour l'année 2015 et remercie les pompiers pour leur travail.

Comité de la Politique familiale

Madame France Quintin Blum mentionne qu'une rencontre aura lieu à l'Hôpital du Haut-Richelieu le vendredi 29 janvier 2016 avec monsieur Moreau et madame Boucher concernant le dossier des soins à proximité.

Association des loisirs de Saint-Alexandre

Il est mentionné que monsieur Simon Bessette a été réélu au sein du comité de l'ALSA et que deux (2) postes sont vacants. Le surplus pour l'année 2015 est d'environ 16 000,00 \$.

5. <u>Période de questions</u>

Aucune question n'est adressée au conseil.

16-01-29 6. Présentation des comptes et engagement de crédits

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu d'accepter les comptes à payer tels que présentés et de payer la facture de mises aux normes de l'installation septique, dossier no. 2015-11 au montant de 21 047,32 \$ et dossier no. 2015-21 au montant de 19 708,06 \$ pour un total de 40 755,38 \$.

7. <u>Affaires nouvelles</u>

Avis de motion

Avis de motion d'un règlement d'emprunt pour le programme « Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) – rang Sainte-Marie, tronçon 3-6

Avis de motion est par les présentes, donné par monsieur le conseiller Laurent Patenaude, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement d'emprunt pour le programme « Réhabilitation du réseau routier local (RRRL) – rang Sainte-Marie, tronçon 3-6 sera présenté en vue de son adoption.

Avis de motion

Avis de motion d'un règlement de répartition des coûts pour des travaux d'entretien du cours d'eau de la Rivière du Sud, Branche 30

Avis de motion est par les présentes, donné par monsieur le conseiller Bernard Rousselle, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement de répartition des coûts pour des travaux d'entretien du cours d'eau de la Rivière du Sud, Branche 30 sera présenté en vue de son adoption.

16-01-30 <u>Demande d'appui de la Commission scolaire des Hautes-Rivières</u>

CONSIDÉRANT QUE l'école publique offre des services éducatifs à tous ses élèves sans distinction aucune et qu'elle doit s'assurer de la réussite et de la qualification du plus grand nombre d'élèves:

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire doit composer depuis 2010 avec des compressions importantes et récurrentes;

CONSIDÉRANT QUE le réseau scolaire est rigoureusement géré et fait preuve d'efficience;

CONSIDÉRANT l'importance d'une gouvernance locale, imputable à la communauté de laquelle elle est issue, qu'elle dessert, qu'elle connaît et à qui elle rend compte;

CONSIDÉRANT QUE le système d'éducation public québécois n'est pas qu'un service gouvernemental, mais un réseau vivant d'écoles primaires et secondaires et de centres qui offrent des services de formation professionnelles, d'éducation aux adultes et de formation continue qui participe au développement des communautés;

CONSIDÉRANT les travaux en cours pour rédiger un projet de loi destiné à réformer la gouvernance scolaire et qui serait déposé sans être appuyé ou même inspiré de quelque forme de consultation connue qui aurait impliqué le réseau scolaire;

CONSIDÉRANT l'importance d'un gouvernement local et imputable, lequel connaît et comprend les besoins de la population qui l'a élu et qu'il représente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu;

De demander au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, monsieur François Blais, et au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, d'assurer le succès à la vitalité du système d'éducation public québécois et de l'école publique québécoise en lui prévoyant un financement public adéquat.

De demander également au ministre et au premier ministre d'assurer le maintien de l'instance démocratique de proximité;

D'acheminer à la commission scolaire copie de cette résolution.

16-01-31 <u>Installation d'un défibrillateur au Pavillon des loisirs de Saint-Alexandre</u>

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'installer un défibrillateur au Pavillon des loisirs de Saint-Alexandre.

16-01-32 Budget et mise en œuvre du projet de stratégie de communication du Circuit de mobilité active

Il est proposé par madame France Quintin Blum, appuyée par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu que le conseil autorise les dépenses concernant le budget au montant de 33 906,88 \$ pour la mise en œuvre du projet de stratégie de communication du Circuit de mobilité active.

Monsieur Laurent Patenaude ne prend pas part à la discussion qui suit.

16-01-33 Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant un 30 cm additionnel de remblais pour la Ferme L&M Patenaude inc.

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la décision 405453;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) désire que la municipalité de Saint-Alexandre statue sur l'ajout de 30 cm de terre végétale de remblais à la Ferme L&M Patenaude inc.;

CONSIDÉRANT QUE cet ajout permettra de bonifier le potentiel agricole et la fertilité du lot;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu de recommander à la CPTAQ d'accepter la demande qui consiste à augmenter de 30 cm de terre végétale le remblai à la Ferme L&M Patenaude inc sur les lots 486-488 (cadastre rénové 4 389 794 et 4 389 795).

Monsieur Laurent Patenaude reprend part aux discussions.

16-01-34 <u>Demande de la municipalité de Saint-Sébastien pour la conclusion d'une entente concernant</u> l'attribution des sommes résultant de la perception des droits de carrières/sablières

CONSIDÉRANT la demande adressée à la municipalité de Saint-Sébastien pour la conclusion d'une entente concernant l'attribution des sommes résultant de la perception des droits des carrières et sablières:

CONSIDÉRANT QU'une rencontre a eu lieu le 3 décembre 2015 avec messieurs les conseillers Michel Morin, Marc Handschin ainsi que madame Manon Donais, directrice générale de la municipalité de Saint-Sébastien ainsi que monsieur Luc Mercier, maire et madame Michèle Bertrand, directrice générale de la municipalité de Saint-Alexandre.

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de déblai transitent ou sont susceptibles de transiter sur les voies municipales de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu qu'une entente soit établie entre la municipalité de Saint-Sébastien et la municipalité de Saint-Alexandre pour le partage des droits carrière/sablière perçus, comme suit : 80 % municipalité de Saint-Alexandre et 20 % municipalité de Saint-Sébastien.

8. Divers

Aucune résolution.

9. <u>Deuxième période de questions</u>

Aucune question adressée au conseil.

10. <u>Clôture de l'assemblée</u>

Les sujets de l'ordre du jour ayant tous été traités, l'assemblée est déclarée close.

16-01-35 11. <u>Levée de la séance</u>

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à $20\ h$ 50.

Certificat de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présente séance.

Luc Mercier

Maire

Michèle Bertrand

Directrice générale et secrétaire-trésorière